

RUBRIQUE 1: Identification**1.1. Identification**

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : EVEREST® 3.0
PMRA# 32602

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Herbicide.
Restrictions d'emploi : Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Arysta LifeScience Canada, Inc.
400 Michener Road, Unit 2
Guelph, Ontario N1K 1E4 - Canada
T 1-866-761-9397
sds@arysta.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

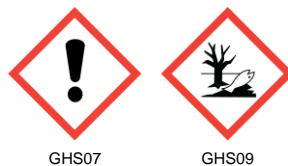
Numéro d'urgence : FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE CALL PROPHARMA: 1-866-303-6952
or +1-651-603-3432
FOR 24-HOUR CHEMICAL EMERGENCY (Spill, leaks, fire, exposure or accident) call
CHEMTREC: 1-800-424-9300 or +1-703-527-3887

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification GHS**

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2 H411
Texte intégral des mentions H : voir section 16

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage GHS**

Pictogrammes de danger (GHS) :



Mention d'avertissement (GHS) :

Attention

Mentions de danger (GHS) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS) :

P261 - Éviter de respirer les brouillards, vapeurs.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection.
P302+P352 - Si sur la peau: laver abondamment à l'eau savon, de l'eau
P321 - Traitement spécifique (voir Premiers secours sur cette étiquette)
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391 - Recueillir le produit répandu.
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale
Point de collecte

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS
Tensioactif 2	(N° CAS) secret de commerce	35 – 45	Eye Irrit. 2B, H320
Flucarbazone sodium (Constituant principal)	(N° CAS) 181274-17-9	20,6	Non classé
Agent actif de surface	(N° CAS) secret de commerce	3 – 7	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Eye Dam. 1, H318
Cloquintocet-mexyl (Constituant principal)	(N° CAS) 99607-70-2	4,1	Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Émulsifiant 1	(N° CAS) secret de commerce	1 – 5	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400
Tensioactif 1	(N° CAS) secret de commerce	1 – 5	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver abondamment à l'eau/... En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Premiers soins après ingestion	: NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après ingestion	: Diarrhée. Nausées. Vomissement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Brouillard d'eau.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Ne présente pas de danger particulier d'incendie ou d'explosion.
Réactivité	: Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Évacuer la zone.
Protection en cas d'incendie	: Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
-------------------	---

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Reportez-vous à la section 8.2.
Procédures d'urgence : Aérer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Ne pas laisser de grandes quantités se répandre telles quelles dans l'environnement, ni déverser dans les égouts et les rivières. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Contenir la matière déversée en l'endigant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Après la reprise, rincez la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 7: la manipulation. Section 13: informations sur l'élimination. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Mesures d'hygiène : Enlever les vêtements contaminés. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
Produits incompatibles : Agent oxydant.
Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.
Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

EVEREST® 3.0	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Flucarbazone sodium (181274-17-9)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Émulsifiant 1 (secret de commerce)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

Tensioactif 1 (secret de commerce)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

Agent actif de surface (secret de commerce)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

Tensioactif 2 (secret de commerce)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Éviter les éclaboussures. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Équipement de protection individuelle	: Éviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. gants en caoutchouc nitrile. gants en Néoprène. Gants en caoutchouc butyle. gants en caoutchouc naturel. (≥ 14 mils).
Protection oculaire	: En cas d'éclaboussures ou des aérosols: des lunettes de protection.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. vêtements de protection à manches longues.
Protection des voies respiratoires	: Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Utilisez un appareil respiratoire approuvé muni de cartouches huile / brouillard. Si nécessaire, utiliser un respirateur purificateur d'air avec des cartouches de vapeurs organiques et un préfiltre poussières / brouillard.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Empêcher toute fuite ou déversement. Empêcher tout ruissellement d'eau contaminée.
Contrôle de l'exposition du consommateur	: Tenir hors de portée des enfants.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Beige
Odeur	: doux characteristic
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6,53 (1%)
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 93 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 1,0211 g/ml @ 25 °C
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

Viscosité, cinématique : Aucune donnée disponible

Viscosité, dynamique : 575 mPa.s @ 25 °C

9.2. Autres informations

Indications complémentaires : Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Éviter les éclaboussures. Assurer une ventilation convenable.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

EVEREST® 3.0	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 2,18 mg/l
Flucarbazone sodium (181274-17-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,13 mg/l/4h
Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 0,935 mg/l/4h
ATE US (gaz)	700 ppmv/4h
ATE US (vapeurs)	3 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0,5 mg/l/4h
Émulsifiant 1 (secret de commerce)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 100 mg/m ³ 6 h
Tensioactif 1 (secret de commerce)	
DL50 orale rat	> 3000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 10000 mg/kg male
Agent actif de surface (secret de commerce)	
DL50 orale rat	501 - 1000 mg/kg
DL 50 cutanée rat	> 2000 mg/kg female
ATE US (voie orale)	501 mg/kg de poids corporel
Tensioactif 2 (secret de commerce)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 2000 mg/kg

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Légèrement irritant mais non pertinent pour la classification)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé. (Légèrement irritant mais non pertinent pour la classification)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée. (Positif)
Mutagenicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après ingestion	: Diarrhée. Nausées. Vomissement.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Flucarbazone sodium (181274-17-9)	
CL50 poisson 1	> 96,7 mg/l 96 h oncorhynchus mykiss
CL50 autres organismes aquatiques 1	6,4 mg/l 96 h green algae
CE50 Daphnie 1	38,8 mg/l 48 h
CL50 poissons 2	> 99,3 mg/l 96 h bluehill
Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)	
CL50 poisson 1	> 0,97 ppm 96 h Rainbow trout
CE50 Daphnie 1	> 0,82 ppm 48 h
NOEC (aigu)	3,74 mg/l
Émulsifiant 1 (secret de commerce)	
NOEC (chronique)	> 0,33 mg/l 30 d
Tensioactif 1 (secret de commerce)	
CL50 poisson 1	27 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	6,6 mg/l 48 h
CE50 Daphnie 2	10,3 mg/l 48 h
Agent actif de surface (secret de commerce)	
CL50 poisson 1	1,1 mg/l 96 h
CE50 Daphnie 1	7,07 mg/l 48 h
CE50 autres organismes aquatiques 1	>= 10 mg/l 72 h
CL50 poissons 2	1 - 10 mg/l 96 h

12.2. Persistance et dégradabilité

EVEREST® 3.0	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)	
Persistance et dégradabilité	Difficilement biodégradable.
Émulsifiant 1 (secret de commerce)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

Tensioactif 1 (secret de commerce)	
Biodégradation	100 % 28 d

Tensioactif 2 (secret de commerce)	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.
Biodégradation	75 % 29 d

12.3. Potentiel de bioaccumulation

EVEREST® 3.0	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

Flucarbazone sodium (181274-17-9)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	3 (est.)

Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	877

Tensioactif 2 (secret de commerce)	
BCF poissons 1	2,41
Log Pow	> 6,2

12.4. Mobilité dans le sol

EVEREST® 3.0	
Ecologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

Flucarbazone sodium (181274-17-9)	
Mobilité dans le sol	mobile dans le sol; Koc = 36 (estimé)

12.5. Autres effets néfastes

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport : UN3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cloquintocet-mexyl), 9, III
N° ONU (TDG) : UN3082
TDG Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.
Classes TMD danger primaire : 9 - Classe 9 - Produits divers, matières ou organismes
Groupe d'emballage : III - Danger mineur
Polluant marin : Oui



Transport maritime

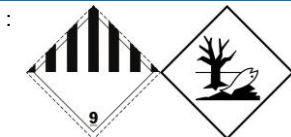
IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)



Polluant marin	: Oui
N° ONU (IMDG)	: 3082
Description document de transport (IMDG)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cloquintocet-mexyl), 9, III, POLLUANT MARIN
Classe (IMDG)	: 9 - Matières et objets dangereux divers
Groupe d'emballage (IMDG)	: III - matières faiblement dangereuses
EmS-No. (Incendie)	: F-A
EmS-No. (Déversement)	: S-F

Transport aérien

IATA	
Classe(s) de danger pour le transport (IATA)	: 9
Polluant marin	: Oui
N° ONU (IATA)	: 3082
Description document de transport (IATA)	: UN 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Cloquintocet-mexyl), 9, III
Classe (IATA)	: 9 - Matières et objets dangereux divers
Groupe d'emballage (IATA)	: III - matières faiblement dangereuses

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Tensioactif 2 (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Flucarbazone sodium (181274-17-9)

Non inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) d'inventaire.
Non inscrit sur la Liste des Substances non nationales (NDSL).

Agent actif de surface (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Cloquintocet-mexyl (99607-70-2)

Non inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) d'inventaire.
Non inscrit sur la Liste des Substances non nationales (NDSL).

Émulsifiant 1 (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Tensioactif 1 (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision : 11/03/2017

EVEREST® 3.0

Fiche de données de sécurité

Canada Hazardous Product Regulation (HPR)

Sources des données : ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists).
Fournisseur de composants FDS.
European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at <http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database>.
Kristen Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition.
Informations sur le fabricant.
National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition.
Guide NIOSH de santé au travail pour les substances chimiques - Vol. II, Septembre 1978.
OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard.
TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H320	Provoque une irritation des yeux
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes:

	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques).
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	TWA: Poids moyen

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC.
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit